

**DIRECTION
DES RESSOURCES
HUMAINES**

55, Boulevard Diderot,
CS 22305,
75610 Paris Cedex 12

Pour nous contacter :

Concours.statutaires.sap
@aphp.fr

**DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
DE L'ASSISTANCE PUBLIQUE-HÔPITAUX DE PARIS
DEPARTEMENT DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES
Service Concours statutaires - Arrêté n° 401-2026-008**

Le Directeur Général de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris ;

Vu le Code de la Santé Publique ;

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière ;

Vu le décret n° 2011-660 du 14 juin 2011 portant statuts particuliers des personnels administratifs de la catégorie B de la fonction publique hospitalière ;

Vu le décret n° 2011-661 du 14 juin 2011 portant dispositions statutaires communes à divers corps de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique hospitalière ;

Vu le décret n° 2022-1206 du 31 août 2022 modifiant l'organisation des carrières des fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique hospitalière ;

Vu l'arrêté du 27 septembre 2012 fixant la composition du jury et les modalités d'organisation des concours externe et interne permettant l'accès au premier grade du corps des adjoints des cadres hospitaliers ;

Vu le décret du 04 juillet 2022 portant nomination du Directeur Général de l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris ;

Vu l'arrêté directorial du 26 décembre 2022 relatif aux missions et à l'organisation de la Direction des Ressources Humaines de l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris ;

Vu l'arrêté n° ANA 401 2025 05 0007 du 11 juin 2025 portant nomination de Monsieur Marc BERTRAND-MAPATAUD, à compter du 16 juin 2025 en tant que Directeur des Ressources Humaines ;

Vu l'arrêté du 24 novembre 2025 relatif à l'ouverture du concours externe titres pour l'accès au premier grade du corps des adjoints des cadres hospitaliers de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris ;

Le Directeur des Ressources Humaines entendu,

**DIRECTION
DES RESSOURCES
HUMAINES**

55, Boulevard Diderot,
CS 22305,
75610 Paris Cedex 12

Pour nous contacter :

Concours.statutaires.sap
@aphp.fr

ARRÊTÉ

ARTICLE 1 : Le jury du concours externe sur titres pour l'accès au premier grade du corps des adjoints des cadres hospitaliers de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris est constitué, à compter du 9 mars 2026, comme suit :

Le directeur de l'établissement organisateur du concours ou son représentant,

Président :

Paul REMOND Adjoint à la directrice de la qualité, de la gestion des risques et de l'expérience patients Directeur référent du DMU ORPHÉ	AP-HP. Sorbonne Université
---	----------------------------

Deux fonctionnaires hospitaliers de catégorie A en fonctions dans le ou les départements dans lesquels sont situés les établissements concernés, choisis par le directeur de l'établissement organisateur du concours, dont au moins un extérieur à l'établissement ou aux établissements où les postes sont à pourvoir :

Jennifer DUCLOVEL Adjointe à la Directrice des Ressources Humaines	AP-HP. Hôpital Necker-Enfants malades
Dounia LABHIRI Chargée de la cellule de reclassement Coordinatrice des Secrétariats Médicaux Responsable Accueil des consultations externes	Centre hospitalier de Saint-Denis

Un professeur de l'enseignement du second degré enseignant dans la branche gestion Administration générale :

Bertrand AUVRAY Enseignant en CPGE -DCG (Diplôme Comptabilité Gestion - Licence)	Lycée Cachan
--	--------------

Un professeur de l'enseignement du second degré enseignant dans la branche gestion économique, finances, logistique :

Shaëra AKBARALY Enseignante Économie - Gestion - BTS NDRC	Lycée Elisa Lemonnier - Paris 12
---	----------------------------------

Un examinateur spécialisé exerçant ou enseignant dans les disciplines des épreuves du concours désigné par le directeur de l'établissement organisateur du concours peut être adjoint au jury, en fonction de la nature particulière des épreuves :

Fabienne GILBERT-MAIGRET Responsable du bureau central des rendez-vous (BCRV) et du service central des dossiers médicaux (SCDM)	AP-HP Université Paris Saclay
--	-------------------------------

**DIRECTION
DES RESSOURCES
HUMAINES**

55, Boulevard Diderot,
CS 22305,
75610 Paris Cedex 12

Pour nous contacter :

Concours.statutaires.sap
@aphp.fr

Eventuellement, un examinateur spécialisé exerçant ou enseignant dans les disciplines des épreuves du concours désigné par le directeur de l'établissement organisateur du concours peut être adjoint au jury, en fonction de la nature particulière des épreuves. :

Patrick LAMBERT Expert-formateur	Centre National de l'Expertise Hospitalière (CNEH)
--	---

ARTICLE 2 : Le Directeur des Ressources Humaines assurera l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 20 février 2026

Pour le Directeur Général,
Pour le Directeur des Ressources Humaines
empêché,
Pour le Directeur du Département Développement
des Compétences
L'Adjointe au Directeur
SIGNE
Marine LAMOLIE